



ORGANISATION

La Croisée des Alpes Vaudoises est une course de ski de fond organisée par l'association *Villars en Glisse*.

DATE

Le dimanche 21 février 2021

EPREUVES

La Croisée des Alpes vaudoises est composée de 2 courses différentes. Un 19km Mass-start en style skating reliera les Diablerets au Golf de Villars-sur-Ollon et un 6,4km Mass-start reliera les Mazots au golf de Villars-sur-Ollon. La particularité de cette course est son profil qui propose une longue montée (Col de la Croix depuis les Diablerets) et une descente de plus de 3km du côté de Villars. La course de 6,4km permet aux participants de partir environ un kilomètre en dessous du col et donc de limiter la distance de montée et le dénivelé positif.

CATÉGORIES

	Années de naissance	Distance
Elite	1932-2000	19km
U20	2001-2004	19km
Fun	1932-2003	6,4km
U16	2005-2006	6,4km
U14	2007-2008	6,4km
U12	2009 et plus jeunes	6,4km

INSCRIPTIONS

En ligne, sur le site www.villars-dialberets/lacroiseedesalpes ou directement sur www.mso-chrono.ch jusqu'au mercredi 17 février à minuit. Aucune inscription sur place ne sera prise en compte.

Pour le règlement des inscriptions et le remboursement en cas d'annulation, veuillez-vous référer aux conditions générales de MSO-Chrono.

TARIFS D'INSCRIPTION

		Avant le 31.12.2020	Avant le 31.01.21	Jusqu'au 17.02.21
Elite	19km	39.-	49.-	59.-
U20	19km	39.-	49.-	59.-
Fun	6,4km	34.-	44.-	54.-
U16	6,4km	24.-	29.-	34.-
U14	6,4km	24.-	29.-	34.-
U12	6,4km	24.-	29.-	34.-

PRESTATIONS

Accès aux transports publics (Trains ASD, bus spécial, train BVB, bus Villars-Aigle, télécabine Diablerets-Express) sur présentation du mail de confirmation d'inscription, transport des affaires du départ à l'arrivée, ravitaillement en course, assiette de pâte à la pasta party, prix souvenir.

ASSURANCE

L'assurance (accident et responsabilité civile) est personnelle, chaque participant en est responsable. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

RETRAIT DES DOSSARDS

Le dimanche 21 février de 8h00 à 10h30 à la maison des Congrès des Diablerets.

PUCE ÉLECTRONIQUE

Chaque participant sera équipé d'une puce électronique. La puce doit être fixée à la cheville sur l'intégralité du parcours, toujours visible et au-dessus de tout vêtement. Chaque puce doit être rendue à l'arrivée. Chaque puce perdue sera facturée 100 CHF au concurrent.

RECONNAISSANCE DU PARCOURS

Il est interdit de skier sur le col de la Croix le samedi 20 février. Seule la boucle de 5,5km au Diablerets sera ouverte pour la préparation de course des coureurs.

DÉPART

La course Elite et U20 partira à 9h45 des Diablerets.

La course Fun et Enfants partira à 11h30 des Mazots (arrivée de la télécabine Diablerets-Express).

ARRIVÉE

Toutes les courses arriveront au golf de Villars-sur-Ollon.

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu à 13h au golf de Villars-sur-Ollon. Les 10 premier(ère)s de la course Elite, les 3 premier(ère)s des autres catégories ainsi que les 3 meilleur(e)s descendeurs et descendeuses seront récompensés.

PRIZE MONEY (COURSE ÉLITE)

	Hommes	Femmes
1 ^{ère} place	1'200 CHF	1'200 CHF
2 ^{ème} place	800 CHF	800 CHF
3 ^{ème} place	600 CHF	600 CHF
4 ^{ème} place	400 CHF	400 CHF
5 ^{ème} place	300 CHF	300 CHF
6 ^{ème} place	250 CHF	250 CHF
7 ^{ème} place	200 CHF	200 CHF
8 ^{ème} place	150 CHF	150 CHF
9 ^{ème} place	100 CHF	100 CHF
10 ^{ème} place	50 CHF	50 CHF

Les temps de la descente du col de la Croix seront mesurés grâce à des cellules chronométriques. Les 3 meilleurs temps de la journée femmes et hommes seront récompensés.

	Hommes	Femmes
Meilleur temps	200 CHF	200 CHF
2 ^{ème} temps	100 CHF	100 CHF
3 ^{ème} temps	50 CHF	50 CHF

VESTIAIRE

Les vestiaires et WC de la maison des congrès aux Diablerets seront accessibles pour tous. Ce bâtiment se trouve à 300m de la ligne de départ. Les vestiaires du golf de Villars seront mis à disposition pour tous les participant(e)s.

RÉCLAMATIONS

Les réclamations sont recevables, par écrit, dans les 15 minutes après l'affichage des résultats provisoires. Elles seront prises en compte moyennant la somme de 100 CHF.

DROITS À L'IMAGE

Des photos et des vidéos seront réalisées durant la manifestation. De par sa participation, chaque concurrent autorise la diffusion de ces images et renonce de ce fait à tout droit y relatif.

ANNULATION

Si l'organisateur venait à annuler l'épreuve, en cas de force majeure, une somme forfaitaire de 20 CHF par participant sera retenue pour couvrir les frais d'organisation. Aucun recours ne pourra être prononcé contre l'organisation.